



Nouvelles-éclair sur la santé

Le CEM examine les nouveaux médicaments et les nouvelles indications à la réunion de février 2004



Le Comité d'évaluation des médicaments (CEM) de ESI Canada passe mensuellement en revue tous les avis de conformité que Santé Canada émet pour de nouveaux médicaments, afin de s'assurer du rôle thérapeutique de ces médicaments ainsi que des répercussions qu'ils peuvent avoir sur le secteur des tiers payants privés. L'information sur le prix est disponible lors de la mise en marché du médicament. Toutefois, lorsque Santé Canada approuve un médicament, il est impossible de se le procurer d'emblée. Nous offrons le présent bulletin à nos clients du secteur de l'assurance à titre de service à valeur ajoutée et espérons qu'ils le jugeront instructif, pertinent et utile.

**Redéfinir la
gestion des
prestations de
soins de santé**

Nouveau médicament :

Adderall XR [A-de-ral] (5 mg, 10 mg, 15 mg, 20 mg, 25 mg ou 30 mg d'amphétamine), offert par Shire BioChem Inc., est un nouveau médicament approuvé pour le traitement du trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention (THADA) chez les enfants de 6 ans et plus. Il se présente sous forme de comprimés oraux à libération prolongée et se prend une fois par jour. Le THADA touche surtout les enfants et peut causer des problèmes d'apprentissage. Lorsqu'un traitement est requis, le médicament de première intention est généralement Ritalin. Adderall XR constitue une solution de rechange utile lorsque 2 ou 3 doses quotidiennes de Ritalin sont nécessaires au traitement des symptômes. À doses quotidiennes équivalentes, Ritalin SR coûte environ 1,49 \$ par jour comparativement à 2,75 \$ pour Adderall XR. Adderall XR fera aussi concurrence à Concerta, un agent similaire dont le prix s'élève à 2,73 \$ quotidiennement. Nous estimons que l'impact de ce nouveau médicament sera minimal.

Nouvelles indications :

*Nous estimons que les nouvelles indications mentionnées ci-dessous n'auront qu'un impact minimal sur les régimes privés d'assurance médicaments.**

Acular LS [A-cu-lar] (0,4 % de trométhamine de kétorolac), offert par Allergan Inc. sous forme de solution ophthalmique, est maintenant indiqué pour atténuer la douleur oculaire (de l'œil) et les symptômes oculaires de brûlure/picotement, de larmoiement et de photophobie (crainte de la lumière) à la suite d'une chirurgie réfractive (un type de chirurgie de l'œil). Acular LS était indiqué à l'origine pour la prévention et le soulagement de l'inflammation oculaire après une chirurgie de la cataracte.

Prevacid [Pre-va-cid] (15 mg ou 30 mg de lansoprazole), qui est offert en capsules orales par TAP Produits pharmaceutiques inc., est maintenant indiqué pour le traitement du reflux gastro-œsophagien (RGO) érosif et non érosif chez les enfants de 1 à 17 ans. Le RGO survient lorsque le contenu gastrique est refoulé dans l'œsophage provoquant ainsi des brûlures. Prevacid était initialement indiqué pour traiter divers troubles gastro-intestinaux chez les adultes seulement.

Nouveau générique :

Pms-mirtazapine [Mir-ta-za-pi-ne] (30 mg de mirtazapine), comprimés oraux commercialisés par Pharmascience Inc. Le brevet du médicament d'origine Remeron ayant expiré en février 2004, une forme générique de cet antidépresseur est maintenant offerte. Selon la base de données d'ESI Canada, Remeron s'est classé au 80e rang au chapitre des dépenses en médicaments en 2003 et représentait 0,21 % des dépenses totales en médicaments. Le prix de PMS-mirtazapine (0,99 \$ par comprimé, prix du Québec) est de 20 % inférieur à celui de Remeron (1,24 \$ par comprimé).

Volume 6
n° 3

19 mars
2004



ESI CANADA®

www.esi-canada.com



Nouvelles-éclair sur la santé

Le CEM examine les nouveaux médicaments et les nouvelles indications à la réunion de février 2004

page 2



*Redéfinir la
gestion des
prestations de
soins de santé*

** Signification des impacts*

Impact minimal

- Le coût estimatif du nouveau médicament est comparable à celui des médicaments déjà sur le marché, et ce médicament deviendra probablement l'un des nombreux agents indiqués pour la même affection (p. ex., répartition différente des parts du marché).
- Le coût estimatif du nouveau médicament est comparable à celui des médicaments déjà sur le marché et l'utilisation de ce nouveau médicament sera limitée en raison de son rôle thérapeutique, de la place qu'il occupe par rapport aux autres médicaments ou, de la prévalence de l'affection qu'il sert à traiter.

Aucun impact

- Nouveau médicament qui fait partie de la catégorie des médicaments administrés en milieu hospitalier ce qui n'a aucun impact sur le secteur privé.

Auteure : Becky Chin, B.Sc.Pharm.

Rédacteur en chef : Steve Semelman, B.Sc.Pharm., Pharm.D.

Volume 6
n° 3

19 mars
2004



ESI CANADA®

www.esi-canada.com